

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 3 088, tél. adm. et publ. (039) 3 1087 CCP 23 313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8500 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.-, 3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Conseil national: Le problème universitaire vu par le petit bout de la lunette!

En octobre dernier, les Chambres adoptaient un arrêté fédéral pour permettre à la Confédération de reprendre l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL). Cet arrêté ouvrait également les crédits nécessaires à cet effet.

Simultanément, les deux conseils procédaient à une révision sommaire de la loi sur l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPF).

Il s'agissait avant tout de mettre sur pied un nouvel instrument afin de permettre au nouveau propriétaire de l'EPUL, la Confédération, d'administrer cette dernière sur les mêmes bases que l'EPF. Cette nouvelle loi n'était qu'une loi d'organisation, elle était calquée sur le modèle précédemment en vigueur pour l'Ecole polytechnique zurichoise.

A ce moment-là, les milieux étudiants semblaient avoir parfaitement compris le but de l'opération, donc la mise sous toit d'un nouveau statut pour nos deux hautes écoles techniques.

A aucun moment il ne fut question, au mois d'octobre, de réformes fondamentales, de l'enseignement universitaire. Entre-temps, les étudiants de l'EPF se sont élevés contre cette révision de la loi. Mais, depuis lors, ils ont découvert que les Chambres n'avaient pas abordé, en octobre, le problème de la réforme universitaire, notamment la question du droit de représentation des étudiants. Donc, les étudiants zurichois décidèrent de lancer le référendum.

Ce ne sont pas les socialistes qui vont critiquer cet appel au verdict populaire. Comme n'importe quelle organisation, les étudiants disposent en tant que citoyens suisses, du droit de référendum. N'y a-t-il rien de plus démocratique qu'une votation populaire? Sur ce point, nul ne conteste la légitimité de la voie choisie par les étudiants.

Mais, il serait tout de même préalablement nécessaire de se mettre d'accord sur les objectifs à atteindre. Devons-nous contribuer au rejet d'une loi simplement parce qu'elle ne donne pas encore satisfaction aux étudiants, sur une question importante certes, mais ne jouant pas de rôle pour l'objectif du moment, soit pour la reprise de l'EPUL par la Confédération?

La réforme universitaire n'est pas un problème qui sera réglé en deux temps trois mouvements. De profondes réflexions, des discussions très serrées

seront encore nécessaires avant d'aboutir à des résultats valables. Et ces derniers ne seront du reste pas introduits en une seule fois, plusieurs étapes seront sans doute nécessaires.

Dans cette optique, la nouvelle loi d'organisation de l'EPF et de l'EPUL peut être considérée comme une avance valable, quoique restreinte. Mais il est indispensable de faire ce petit pas afin de pouvoir avancer plus loin par la suite.

Au groupe socialiste, tous les députés sont conscients de l'importance du problème universitaire. Tous les parlementaires socialistes savent que la situation actuelle est complètement dépassée, ils connaissent toutes les nombreuses faiblesses de l'enseignement universitaire, celles du statut des étudiants et des cadres moyens.

Le débat qui s'est engagé devant le Conseil national risque par conséquent d'être difficile, complexe, voire confus!

M. Schmitt (rad., GE) a cru bien

faire en faisant un pas de clerc, car il demandait, par une motion assez confuse, la révision de la loi du 4 octobre. Mais, le 1^{er} octobre déjà le Conseil national avait adopté un postulat Eisenring (c.-c.-s., ZH) qui rendait possible d'aménager un droit de participation aux étudiants. Le Conseil fédéral s'était déclaré d'accord et un fort courant dans le même sens existait parmi les parlementaires. Dès lors, on peut se demander si l'économie de la motion Schmitt n'aurait pas rendu un plus grand service à l'ensemble de la réforme universitaire et au pays?

Par contre, cette motion étant bel et bien déposée, pourquoi vouloir alors s'y opposer, puisque ses buts ne sont pas en contradiction avec nos objectifs? M. Schmitt a enfoncé une porte ouverte! Bien, mais est-ce là une raison de la traverser pour aller se battre contre des moulins?

JEAN RIESEN, conseiller national.

La journée aux Chambres fédérales

Crise monétaire et réforme universitaire au Conseil national, télévision et fromage au Conseil des Etats, tels ont été les principaux thèmes de la journée de mardi aux Chambres fédérales.

Le Conseil national a d'abord adopté deux postulats. L'un réclame des mesures d'encouragement de l'épargne logement, pour faciliter l'accès à la propriété privée; l'autre demande une amélioration des premiers secours lors d'accident de la circulation.

Deux lois en discussion depuis longtemps ont été définitivement votées: la loi sur la procédure administrative (elle contient notamment une disposition sur le secret professionnel des journalistes), et la loi sur le « domaine personnel secret », qui interdit les « mini-espions » et l'emploi abusif du téléobjectif.

En réponse à quatre interpellations, M. Celio, chef du Département des finances, a alors exposé le point de vue de la Suisse sur la récente crise monétaire, qui n'a touché notre pays que marginalement. Mais par solidarité, une collaboration aux mesures de soutien s'imposait, même si nos exportations seront quelque peu freinées par les mesures prises en France et en Grande-Bretagne. Le crédit accordé à la France par la Banque Nationale

n'a d'ailleurs pas encore été utilisé.

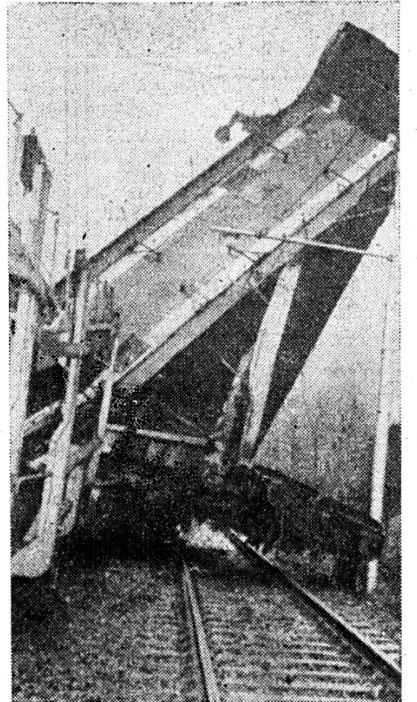
La cause profonde de la crise, a estimé M. Celio, réside dans le manque d'équilibre des balances des paiements ou encore dans la perte de confiance en la stabilité des conditions sociales et politiques d'un pays. Il serait selon lui inutile et inopportun de vouloir remplacer le système monétaire actuel par un autre: ce sont les règles du jeu qui n'ont pas été respectées.

Le conseil a alors abordé la motion Schmitt, qui demande une révision de la loi sur les écoles polytechniques fédérales, motion qui a été rejetée par 78 voix contre 51, bien que le conseiller fédéral Tschudi ait confirmé que le gouvernement acceptait la motion car il entend collaborer étroitement avec les étudiants. Quinze orateurs aux arguments enchevêtrés ont participé à la discussion.

Au Conseil des Etats, le rapport sur l'aménagement et sur les programmes de la télévision n'a donné lieu qu'à un petit nombre d'observations. M. Choisy (lib., GE) a montré l'importance des satellites. Le conseil a ensuite adopté la révision du régime du fromage, qui prévoit la transformation de la Kaese Union en une société anonyme, et diverses dispositions visant à assurer la vente, sur une base commerciale, d'un fromage de qualité.

Nouvelles collisions ferroviaires: 4 MORTS

Une collision, survenue mardi matin entre deux trains de marchandises, entre Côme et Chiasso, a fait trois morts et quatre blessés. L'accident est dû à la défec-tuosité du système de freinage du train venant de Milan, qui a traversé la gare de Côme à pleine vitesse et s'est jeté contre le second convoi alors qu'il roulait à 80 km/h. Le chaos qui a suivi la collision — un wagon chargé de voitures s'étant enfoncé dans une des locomotives — a obligé les équipes de sauveteurs à travailler toute la matinée pour dégager les victimes. Notre photo: les débris d'un des wagons. D'autre part, un train de voyageurs et une voiture de montage de lignes sont entrés en collision mardi matin, vers 9 h. 45, non loin de la station de Castrisch, sur le réseau des Chemins de fer rhétiques. M. August Albertin, de Landquart, âgé de 52 ans, qui se trouvait sur la voiture de montage, a été tué sur le coup. Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes de cet accident.



Trafic d'or: Où en est l'affaire à Genève?

A la suite de la question écrite déposée au Conseil national par le député Max Arnold concernant des trafiquants d'or de Genève, nous avons cherché à savoir où en était cette affaire.

Les deux premières questions de Max Arnold étaient:

● A quel point l'enquête pénale ouverte à Genève se trouve-t-elle actuellement? Les bruits selon lesquels la procédure entamée contre les frères D. aurait fait l'objet d'un non-lieu correspondent-ils à la réalité?

De source sûre nous savons que l'enquête pénale n'est en rien arrêtée et qu'aucun non-lieu n'a été prononcé par la Chambre d'accusation. Quant au parquet du procureur général, il n'a pas non plus décréto le classement de l'affaire. Le juge qui s'occupe de cette affaire est M. Dussaix qui d'habitude mène ses affaires avec diligence.

● Quelles sont les raisons pour lesquelles les autorités fédérales ou cantonales n'ont pas expulsé jusqu'ici de Suisse les frères D.?

La réponse est évidente. Si les deux Allemands avaient été expulsés ils ne pourraient être jugés que par défaut. On a sans doute préféré qu'ils restent à Genève.

Nous nous étonnons cependant de la lenteur de l'enquête. Celle-ci a été ouverte en avril 1967. Pendant ce temps, les deux trafiquants se promènent tranquillement à l'air libre, après avoir versé une caution de 100 000 fr. Certains citoyens s'étonnent qu'on laisse ces gens — prévenus de lésions corporelles graves, séquestration et contrainte en plus de tout

de trafic qu'il reste à découvrir — vaquer quotidiennement à leurs affaires comme si de rien n'était. On souhaite que les autorités judiciaires se réveillent.

C. A.

Est-ce le Vatican qui guide la politique suisse?

C'est la question que l'on pourrait se poser à la lecture du compte rendu donné par l'ATS d'une réponse de M. von Moos, notre futur président de la Confédération, à un député, hier au Conseil national.

Ce député, le radical Raissig, de Zurich, secrétaire de l'Association suisse des propriétaires d'immeubles, demandait par un postulat que l'Etat encourage l'épargne logement afin de favoriser l'accès à la propriété privée (ce qui pourrait déjà susciter bien des commentaires, mais passons).

Savez-vous comment M. von Moos a répondu? En citant l'encyclopédie « Mater et Magistra » qui pose le principe du respect de la propriété privée, « principe qui ne doit pas être contesté ». M. von Moos se demande seulement si l'Etat doit vraiment en favoriser l'accès...

Il est vrai que chez nos voisins français la Vérité est incarnée. Nous, par chance, la recevons encore par le dépôt officiel...

Cela s'est passé dans notre pays

L'accident de Zurich-Wollishofen



Notre photo donne une idée de l'importance des dégâts (1 million de francs) provoqués par l'erreur d'aiguillage de lundi à Zurich-Wollishofen. Rappelons que si cet accident n'a pas fait de victimes directes, un cheminot de 58 ans est mort d'une crise cardiaque causée par l'émotion.

■ ENCHÈRES VAINES, hier à Lausanne, où l'on tentait de vendre l'Hôtel Continental, appartenant à la masse en faillite W. Fuchs & Cie, Zurich. Deux offres ont été faites, à 7 350 000 fr. par le Crédit Foncier Vaudois, et à 7 355 000 fr. par l'hôtel zurichois locataire du Continental. Mais l'Office des faillites avait fixé un minimum de 12 628 000 fr., et la séance fut levée. On ne sait donc toujours pas ce que va devenir cet hôtel, l'un des plus modernes de Lausanne, dont la société zurichoise, propriétaire est en faillite avec un découvert de plusieurs dizaines de millions de francs.

■ ETRANGLÉE DANS LES TOILETTES d'un restaurant de Lustenau (Autriche): c'est le sort qu'a connu dimanche une jeune Saint-Galloise, Mlle L. Brocker, de Balgach, qui était en excursion avec des amis. On a pu arrêter mardi le meurtrier, un apprenti, pensionnaire de ce restaurant, qui avait tué la jeune fille après avoir tenté de la violer.

■ PAS DE GRÈVE DE LA FAIM: c'est l'interdiction que le Conseil d'Eglise de Berne a signifiée à un groupe de jeunes qui voulaient ainsi protester contre la commercialisation de Noël.

■ SOIXANTE MILLE FRANCS VOLES à Bâle dans la nuit de lundi à mardi, par des cambrioleurs qui ont fait sauter le coffre-fort d'une entreprise de construction.

■ UNE INCORRIGIBLE SEXAGÉNAIRE qui, déjà sept fois récidiviste, avait commis des vols d'un montant de 20 000 fr., a été condamnée hier à Berne à deux ans de prison, peine commuée en internement dans un établissement psychiatrique.

■ LE SERVICE D'ORDRE du Palais fédéral ne sera pas modifié, malgré l'incident du 11 décembre, a décidé le bureau du Conseil national. Mais il sera renforcé lors de certains débats.

■ SUR LA LUNE, il y aura — si tout va bien — l'année prochaine, un instrument suisse destiné à recueillir les « vents solaires » et mis au point par l'Institut de physique de l'Université de Berne. C'est la NASA qui a commandé cet appareil, qui accompagnera, avec d'autres, les premiers hommes qui mettront le pied sur notre satellite.

■ UN « HOBBY » QUE LES PTT N'APPRECIENT PAS, c'est celui qui consiste à s'amuser avec des émetteurs de radio du genre « walkie-talkie », dont le succès va grandissant. Avis aux amateurs: une concession est indispensable pour ces engins sous peine de sanctions sévères. Et elle n'est pas accordée sans motifs valables. Mais il nous semble que les PTT feraient bien, à titre préventif, d'intervenir auprès des nombreux commerçants qui allèchent le public par ces appareils, en laissant planer le doute quant aux modalités qui régissent leur emploi.



vous propose, pour vos cadeaux de Noël...

et pour faire du ski à des

prix populaires!

Fr. 30.—

Skis en frêne contre-plaqué, semelle, carres acier, fixation de sécurité à câble, (butée et tendeur), longueur de 120 et 130 cm.

Fr. 35.—

Skis en frêne contre-plaqué, semelle, carres acier, fixation de sécurité à câble (butée et tendeur), longueur de 140 et 150 cm.

Fr. 40.—

Skis en frêne contre-plaqué, semelle, carres acier, fixation de sécurité à câble, (butée et tendeur), longueur de 170 cm.

Fr. 68.—

Skis en frêne contre-plaqué, semelle, carres acier, fixation de sécurité, à choix: talonnière ou câble, avec butée. Longueur de 180 à 210 cm.

Fr. 98.—

Skis en frêne/hickory contre-plaqué, semelle, carres acier et carres supérieures, fixation de sécurité, à choix: talonnière ou câble, avec butée. Longueur de 165 à 210 cm.

Fr. 8.—

et

Fr. 13.50

Bâtons métal pour enfants, cannes coniques.

Tous les skis désignés ci-dessus sont vendus avec la fixation non posée. La pose est comprise dans le prix, mais elle est faite d'après vos souliers, par des spécialistes.

Nous avons encore en magasin une foule d'articles indispensables aux skieurs, à des prix **formidables**

Hâtez-vous de venir nous visiter.

Grandes facilités de paiement.

Parc pour autos

Service à domicile.

par le spécialiste

Kernen-Sports

2322

Le Crêt-du-Loche

Tél. (039) 2 19 45



Articles de voyage

Maroquinerie

Sacs de dames

Choix — Qualité

CH. WEBER

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Fritz-Courvoisier 12

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

16 décembre 1968

Promesses de mariage

Queroub Salomon, anesthésiste, et Kramer Lilliane.
Juillerat Roger, tourneur, et Nicolet Denise-Janine-Cécile.

Mariage

Anke Kurt-Dieter, monteur offset, et Burger Rosmarie.

Décès

Racordon Jean-Louis-Jules, boîtier, né le 21 avril 1914, époux d'Adrienne-Marie née Schorderet (Buissons 11).

Maire Auguste, agriculteur, né le 4 juillet 1881, veuf d'Ida-Alice née Robert-Charrue (Brot-Plamboz, NE).

Mäder née Matthey de l'Endroit Marie-Esther, ménagère, épouse d'Achille (Tête-de-Ran 6).

Steiner née Perret Laure-Henriette, ménagère, née le 30 mars 1892, veuve de William-Adrien (S.-Mairat 15).

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

16 décembre 1968

Naissances

Matthey-de-l'Endroit Alain, fils de Charles-Henri, agriculteur, et de Claudine-Renée née Feuz.

Marchon Anne-Claude, fille de Raphaël-Robert, agriculteur, et de Pierrette-Nelly née Nicolet.

Erni Valérie-Françoise, fille de Jean-Claude, boucher, et de Francine-Edith née Robert-Nicoud.

Nouvelle exposition



Grenier 14



ACTION loyer de Noël

Aidez le Centre social protestant à couvrir tout ou partie du loyer de personnes se trouvant dans des difficultés financières, en versant votre don au

CCP: CSP 23-2583 La Chaux-de-Fonds;
CCP: CSP 20-7413, Neuchâtel.

ARTICLES HYG.

1re qualité: 12 pces Fr. 4.50; 24 pces Fr. 8.—
Lubrifiés: 12 pces Fr. 7.—; 24 pces Fr. 13.—
Exp. discrète. Remb. seules. sur demande CCP 30 185 46.

F. WIDMER, 3000 Berne 8, case 54, Grand-Rue.

PIANO

A VENDRE au plus vite, beau piano, très bas prix, en bon état de marche. ☎ 039/275 68.

Offres d'emploi

Nous désirons engager un

EMPLOYÉ DE BUREAU QUALIFIÉ

Nous offrons une activité intéressante. Ambiance de travail agréable. Conditions d'engagement et prestations sociales modernes. Semaine de cinq jours.

Les candidats sont invités à soumettre leur offre à la

FOMH, rue M.-A.-Calame 12, Le Locle
tél. (039) 5 15 42



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

PISCINE-PATINOIRE DES MÉLÈZES

Un emploi de

DAME de vestiaire

à plein temps est à repourvoir à la Patinoire-Piscine des Mélèzes.

Entrée tout de suite ou époque à convenir.

Faire offre écrite à l'Office des sports, rue de la Serre 23, où tous renseignements peuvent être obtenus.



Horaire de nos magasins de La Chaux-de-Fonds et du Locle

JEUDI 19 DÉCEMBRE 1968

ouvert de 9 à 22 h. (midi, fermeture habituelle)
20 décembre, ouverture à 9 h.

AUX MILLE ET UN ARTICLES

Vaisselle - Verrerie - Argenterie - Cuivre

LA CITÉ DU LIVRE

Papeterie - Livres - Albums photos

A LA MERCERIE

Lingerie - Bas - Mouchoirs - Foulards -
Chemiserie hommes

A L'ENFANT PRODIGE

Confection hommes et garçons pour la ville et le sport

PHARMACIE COOPÉRATIVE

Rue Neuve 9

Parfumerie - Alimentation naturelle -
Sandales Scholl...

PLACE DU MARCHÉ, LE LOCLE

Jouets - Vaisselle - Vins

ET UN CAFÉ GRATUIT À CHAQUE CLIENT



Pour vos cadeaux de fin d'année

QUEST-LUMIÈRE

vous propose:

toute la gamme des appareils de qualité



Montandon & Co
ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

Léopold-Robert 114 - Tél. (039) 2 31 31
LA CHAUX-DE-FONDS

L'électricien spécialisé vend, répare et installe

ON RÉSERVE POUR LES FÊTES

Le Peuple - La Sentinelle, seul quotidien de la gauche démocratique en Suisse romande



A la population de notre pays

A notre époque de constante évolution, il est plus nécessaire que jamais d'être actif pour la jeunesse. La famille d'aujourd'hui est particulièrement menacée dans son épanouissement, dans son harmonie et dans la fermeté de ses liens.

Cette situation nous pousse à réfléchir; de nouvelles bases doivent être constituées qui permettront à notre jeunesse de se développer sainement sur le plan physique et moral.

A côté de l'aide individuelle directe aux enfants et aux familles dans la détresse, Pro Juventute considère que c'est son devoir de chercher activement une solution à ce problème.

Pour atteindre ce but, nous avons besoin de votre aide, de l'aide de toute la population. C'est pourquoi nous faisons à nouveau appel à votre confiance et à votre soutien dans la réalisation de notre tâche.

Achetez en décembre les timbres et les cartes de vœux Pro Juventute, pour le bien de la jeunesse suisse!

La fondation suisse Pro Juventute vous en remercie.



Grand tétaras



Bouvreuil Pivoine



Pie-grièche à tête rousse



Rolletelet triple bandeau

Les timbres Pro Juventute: petits serviteurs d'une grande cause!

Résumé du rapport annuel 1967-1968

La mission que s'est fixée la fondation Pro Juventute ne varie pas fondamentalement. Il s'agit toujours d'aider la jeunesse, d'une part en soulageant des cas concrets de détresse, d'autre part en prévenant des situations difficiles ou des erreurs d'éducation.

L'aide à la famille est l'aide idéale à la jeunesse. La famille d'aujourd'hui est tout particulièrement menacée dans son épanouissement naturel, son harmonie intérieure et sa cohésion. Les soins au nourrisson, l'éducation sanitaire, la formation des parents et l'organisation des loisirs revêtent pour nous une importance de premier plan.

Au cours de cette année, l'aide à la mère et à l'enfant fut l'une des tâches essentielles de notre activité. Etant donné que près de la moitié des communes suisses ne disposent pas encore d'office de consultation maternelle, le développement des centres de puériculture est la préoccupation majeure de Pro Juventute. Durant l'année écoulée, des cours de puériculture et des cours sur les soins et l'éducation du petit enfant ont été organisés. L'exposition « Le jeu de l'enfant » a at-

tiré plus de 5000 personnes. 304 mères surmenées ont pu bénéficier, grâce aux vacances gratuites, de repos et de détente. Quatre colonies ont été organisées à Aeschi et douze dans l'Engadine.

La gestion de la Fédération suisse des écoles de parents a été confiée au chef de la section de l'adolescence du secrétariat général de Pro Juventute. En plus des conseils émis aux communautés de travail régionales pour l'éducation des parents et l'aide à l'organisation de manifestations y relatives, Pro Juventute a aussi octroyé aux groupes cantonaux de travail des subsides d'initiative, ainsi que des bourses pour la participation à des séminaires destinés aux animateurs.

La campagne de Pro Juventute en faveur des placements gratuits de vacances a permis à plus de 2000 enfants suisses de passer leurs vacances dans des familles hospitalières.

De mars à octobre 1967, 451 familles (2713 personnes) ont passé leurs vacances dans notre village de vacances Bosco della Bella au Tessin.

L'aide aux enfants suisses de l'étranger et placements de va-

cances, qui a fêté son 50^e anniversaire, a permis, en collaboration et avec l'aide financière de la fondation Secours aux Suisses, à 770 enfants et adolescents de la cinquième Suisse de passer leurs vacances dans des familles, dans des homes et dans des colonies.

Dans le cadre de la campagne d'hygiène dentaire, nous avons pu atteindre 140 000 écoliers de 15 cantons.

Nous avons aidé des écoles de montagne en leur envoyant du matériel grâce à des dons et à des parrainages, ainsi que par nos traditionnelles distributions de pommes et de skis.

Des subsides ont été octroyés pour des séjours de cure et d'hôpital d'enfants malades.

La station thérapeutique infantile Pro Juventute à Davos a soigné en moyenne 150 malades, pour la plupart asthmatiques.

Des subsides prélevés sur le fonds SOS ont été accordés à des familles désavantagées sur le plan financier. L'aide aux adolescents consiste en première ligne à leur offrir des bourses pour leur permettre de recevoir une formation professionnelle. Près d'un demi-million a été prélevé sur les fonds gérés par le secrétariat général,

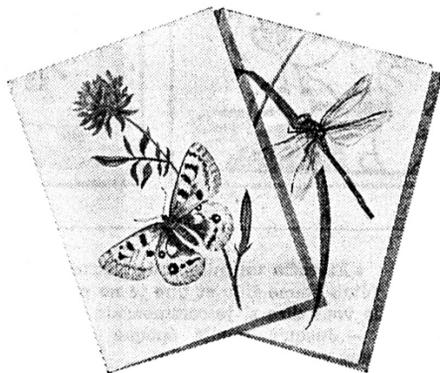
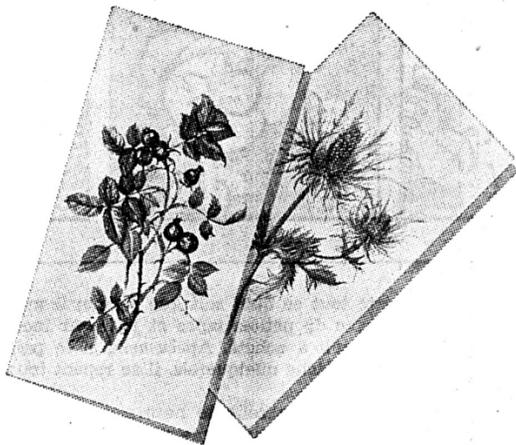
pour des bourses et des prêts, auxquels s'ajoutent les contributions des secrétariats de district qui atteignent environ le même chiffre.

Le montant des subsides accordés par l'Association pour la formation des jeunes Suisses de l'étranger s'est élevé à plus de 200 000 fr. (bourses et prêts).

L'« action 7 » et les stages d'entraide ont été très fructueux. Plusieurs milliers de jeunes gens ont été prêts à effectuer du service social volontaire.

Le service des loisirs de Pro Juventute s'efforce en particulier d'atteindre les buts suivants: éveiller l'imagination des enfants et des adultes, en faire des hommes indépendants et conscients de leurs responsabilités. Par des conseils, des expositions, des publications et des appuis financiers, nous soutenons les places de jeux, les centres de loisirs, les bibliothèques, etc.

La mesure dans laquelle Pro Juventute peut accorder des subsides dépend des recettes annuelles de la vente des timbres et des cartes. Le produit net de la vente 1967 s'est élevé à 6 208 790 fr. 20, soit un peu moins que l'année précédente. Nous remercions vivement la population de sa générosité, ainsi que les PTT et tous ceux qui ont contribué à cette vente.



A Noël, fête de la joie, que toutes les lettres soient affranchies avec les timbres PRO JUVENTUTE!

Jeunesse en mouvement

Nombre de jeunes sont en effervescence: manifestations contre l'ordre établi par l'Etat, contre l'enseignement, contre les modes de formation professionnelle et enfin contre les conventions traditionnelles.

Les sources de ce mécontentement sont profondes et compliquées; elles sont d'une part le souci de l'avenir, d'autre part une révolte contre toute autorité que ces jeunes estiment ne plus devoir respecter. Ils revendiquent leur liberté et leur droit à l'autodétermination.

Ces revendications sont-elles justifiées et dans quelle mesure? Jusqu'à quel point peut-on y répondre? Ce sont là des questions auxquelles nous devons réfléchir en toute conscience. Si pour certains ce n'est qu'un besoin d'agitation,

ou parfois la défense d'un idéal politique, ces protestations sont surtout le reflet de leur insécurité dans notre monde actuel. Ces problèmes ne doivent être ni condamnés par des arguments superficiels, ni résolus par une acceptation pure et simple.

La presse et les autres moyens d'information ont relaté ces manifestations parmi les faits à sensation; cela pourrait faire penser que tous les jeunes, du moins la plupart, agissent de même. C'est pourquoi nous tenons à vous parler de certains jeunes gens de notre pays dont les actes ne paraissent pas en gros titres dans les journaux. Ils font moins de bruit que les manifestants, mais ils sont tout aussi nombreux.

Que dix mille garçons et filles se

dévouent chaque année au profit de la communauté n'a rien de spectaculaire, il est vrai. Leur besoin d'activité et d'indépendance se trouve satisfait par les efforts qu'ils déploient pour une bonne action dans le cadre d'un service volontaire de la jeunesse. Chacun d'eux peut de la sorte se mettre en valeur par ses propres aptitudes.

Les expériences de ce service volontaire sont de part et d'autre profitables. Le dévouement de cette jeunesse-là correspond, pourrait-on dire, à une « manifestation de bonne volonté ».

Que font-ils, ces jeunes volontaires?

Par exemple, ils participent durant leurs vacances d'été aux durs travaux de protection contre les avalanches. Cela se fait au cours de deux années consécutives et donne à des jeunes gens l'occasion de

connaître des coins de montagne isolés.

Chaque année s'organisent dans les Grisons des chantiers et des camps de jeunesse pour l'entretien des chemins. En Valais et en Suisse centrale, des jeunes gens construisent des chemins d'accès aux alpages.

Ils aident aussi les personnes âgées en faisant les grands nettoyages, y compris parfois reblanchir la cuisine. Egalement pour des personnes âgées ou infirmes, mille de ces volontaires entreprennent l'« opération fenêtres » qui consiste à placer les contre-fenêtres pour l'hiver et à les enlever et les ranger au printemps.

Des centaines de filles et de garçons offrent bénévolement leurs services pendant un certain temps dans des homes ou des hôpitaux ou encore en s'inscrivant aux « sta-

ges d'entraide »; ils vont alors, pendant leurs vacances, faire un stage dans une famille nécessiteuse de paysans montagnards, aidant au ménage ou aux travaux des champs.

Les expériences que font ces jeunes volontaires contribuent à leur maturité par le fait d'être en contact avec d'autres milieux, souvent de condition économique très modeste; ils acquièrent par là même plus d'indulgence et de compréhension à l'égard des moins favorisés. Pro Juventute a mis sur pied il y a quatre ans l'« action 7 » dans le but de recruter des inscriptions au service volontaire de la jeunesse et d'en coordonner les activités. Le succès de ce service prouve que le dialogue est possible avec la jeunesse actuelle et que cette jeunesse sait aussi se démener pour ce que nous appelons plus haut une « démonstration de bonne volonté ».

PROGRAMMES



RADIO

Mercredi 18 décembre 1968

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 Disc-o-matic. 20.00 Magazine 68. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Orch. de la Suisse romande. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Sentiers de la poésie. 21.00 Blues et gospel. 21.30 Sport et musique.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Pour les jeunes. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Marchés militaires. 20.15 Pièce. 21.15 Chants patriotiques. 21.45 Divertissement pop. 22.15 Inf. 22.30 Rythmes et blues.

Jeudi 19 décembre 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 7.25 Bonjour de Colette Jean. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Clé des chants. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Crescendo. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.55 «Astérix et Cléopâtre», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Mus. de concert et d'opéra. 9.00 Piccadilly. 10.05 Vaises de Joh. Strauss. 10.30 Chansons et danses pop. 11.05 Radio-orch. 12.00 Piano. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Souvenirs.

TV ROMANDE

Mercredi 18 décembre 1968

17.00 Cinq à six des jeunes. 18.30 Bulletin. 18.35 Affaires publiques. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «L'Homme du «Picardie», feuilleton. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 «Tempo di Roma», film. 21.50 Divertimento. 22.25 Session des Chambres fédérales. 22.55 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Mercredi 18 décembre 1968

1re chaîne. — 16.00 TV scolaire. 18.20 Flash-actualités. Nous préparons «jeudi». 18.30 «Teut leuf», jeu. 18.45 L'amour de l'art. 19.15 Maison de Toulouse. 19.20 Actualités régionales. 19.40 «L'Homme du «Picardie», feuilleton. 20.00 Télésoir. 20.30 Super-palmars de l'espoir. 24.00 Télénuit.

2e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Télésoir couleurs. 19.55 Télésports. 20.00 Animaux du monde. 20.30 «De Mayerling à Sarajevo», film. 22.10 Débat.

Jeudi 19 décembre 1968

1re chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 14.00 TV scolaire. 15.20 Pour la jeunesse.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

SAINT-IMIER: Conseil général. — Il est convoqué en séance le jeudi 19 décembre, à 20 h. A l'ordre du jour figurent notamment: Nomination d'un membre suppléant à la Commission de vérification des comptes en remplacement de M. W. Tramaux, démissionnaire. Nomination d'un membre à la Commission d'étude d'approvisionnement en eau potable, en remplacement de M. H. Venzin, démissionnaire. Nomination d'une commission d'étude pour la révision du règlement de la caisse de retraite du personnel communal. Nomination d'un instituteur pour la classe de cinquième année A à l'école primaire. Nomination d'un instituteur pour la classe de cinquième année B de l'école primaire. Accorder à l'ensemble du personnel municipal une allocation supplémentaire de renchérissement de 2%. Augmentation de l'allocation pour enfants pour l'ensemble du personnel communal. Ratifier l'acte de mutation relatif à la correction de la route cantonale Saint-Imier-Villeret (pont Sébastopol). Voter un crédit de 5000 fr. pour l'étude de la construction d'une voie d'accès à l'Hôpital du district depuis la route de Mont-Soleil. Voter un crédit de 20 000 fr. pour l'étude de la construction d'une conduite d'eau potable doublant la conduite existante Cormoret-Saint-Imier, pour la construction d'une chambre d'équilibre, ainsi que pour compléter l'installation et le système de pompage de Cormoret. Voter un crédit de 40 000 fr. pour l'achat d'une parcelle de terrain à M. Chs Nicklès. Achat d'une parcelle de terrain à l'hoirie Saurer; proposition au corps électoral. Etude du problème des ordures ménagères.

S'amuser à chercher les défauts d'autrui, c'est signe que l'on ne s'occupe guère des siens.
Saint François de Sales

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

FRACTION DU GRAND CONSEIL

— Séance, jeudi 19 décembre, à 18 h. 30, au Café de l'Hôtel-de-Ville, Grand'Rue 39. Chacun est prié d'apporter l'exemplaire du budget 1969.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS: Séance du

groupe des conseillers généraux. — Mercredi 18 décembre, à 20 h., à la Maison du Peuple.

COMITÉ CANTONAL DU PSN, mercredi 18 décembre, à 19 h. 45, à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds, salle 5. 5^e étage.

CANTON DE VAUD

PENTHALAZ. — Assemblée extraordinaire de section, mercredi 18 décembre, au Café Dufaux, à Cossonay-Gare, à 20 h. 15. Ordre du jour: Echos du congrès de Morges et de la session du Grand Conseil. Conseil communal du 19 décembre.

LAUSANNE: Souper du parti. — Vendredi 20 décembre à 20 h., à la Maison du Peuple. N'oubliez pas de retourner vos cartes d'inscription au secrétaire.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace

La Chaux-de-Fonds recevra Sierre ce soir et Genève Servette attend Zurich

Mis à part Zurich et Davos, toutes les équipes de ligue A auront disputé ce soir leur avant-dernière rencontre du tour préliminaire. On saura donc

Pour la coupe Spengler

La Commission technique de la Ligue suisse de hockey sur glace vient de sélectionner les joueurs qui, à partir du 26 décembre, participeront à la coupe Spengler, à Davos.

Gardiens: Rigolet (La Chaux-de-Fonds) et Clerc (Genève-Servette). **Arrières:** Huguenin, Sgualdo et Furrer (La Chaux-de-Fonds), Lehmann et Aeschlimann (Langnau).

Avants: Reinhard, Turler (La Chaux-de-Fonds), Piller (Villars-Champéry); Dubois, Berger, Poussaz (La Chaux-de-Fonds); Giroud, Henry, Joris (Genève-Servette); U. Luthi, U. Lott, H. Luthi (Kloten); Roger Chappot (Genève-Servette). Quant au programme des rencontres, il est le suivant:

Jeudi 26: 16 h., Dukla Jihlava—Suisse; 21 h., Finlande—Roegle (Suède).

Vendredi 27: 16 h., Roegle—Suisse; 21 h., Dukla—Finlande.

Samedi 28: 16 h., Dukla—Roegle; 21 h., Finlande—Suisse.

Dimanche 29: 21 h., match pour le troisième place.

Lundi 30: 21 h., finale.

Tout savoir sur le football

● A San Salvador, en match comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde, le Salvador a battu les Antilles néerlandaises par 2-1. La première place du sous-groupe 13c ne peut plus désormais échapper à l'équipe salvadorienne. Avant le match Surinam—Salvador du 22 décembre, le classement est en effet le suivant: 1. Salvador, 3-6; 2. Surinam, 3-2; 3. Antilles néerlandaises, 4-2.

● Jürgen Moll, capitaine d'Eintracht Brunswick, club de la Bundesliga allemande, a été tué, avec sa femme, dans un accident de voiture. Les deux victimes, âgées de 29 ans, laissent deux orphelins de 2 et 5 ans. Jürgen Moll avait été l'un des principaux artisans de la victoire de l'Eintracht dans le championnat d'Allemagne 1967.

● Le match de championnat suisse de première ligue Martigny—Yverdon, renvoyé le 15 décembre, aura lieu en février 1969, de même que Locarno—Uster et Buochs—Frauenfeld.

tout au terme de ces rencontres pour le tour final. Concernant le recours déposé par le H.-C. Viège au sujet de la rencontre en suspens Zurich—Davos qui se jouera le 26 décembre, on vient d'apprendre que la plainte des Valaisans a été repoussée par la Ligue suisse. Les raisons: le calendrier a été fait au mois d'août et Viège l'avait accepté.

Que verrons-nous ce soir? Kloten recevra Davos, Langnau jouera à Viège, Genève-Servette attend Zurich, alors que La Chaux-de-Fonds accueillera Sierre.

Si les Genevois seront au grand complet, en revanche Gaston Pelletier a des problèmes. Sgualdo, très probablement, ne jouera pas. Kunzi, nous l'avons déjà dit, est indisponible pour

huit semaines. Reinhard doit également déclarer forfait pour une blessure contractée à Langnau samedi dernier, tandis que Rigolet, qui suit un traitement depuis le début de cette semaine à l'hôpital, ne sera pas dans la cage. En revanche, Furrer et Turler, qui avaient également été blessés samedi, seront présents ce soir. L'entraîneur chaux-de-fonnier jouera donc avec Granata dans les buts, alors que le jeune Pellaton fera son entrée aux côtés de Curchod et de Turler.

Malgré leur handicap, les Chaux-de-Fonniers sont décidés: ils ne veulent pas se laisser surprendre par le benjamin Sierre. Même qu'ils sont assurés de leur première place pour le début du tour final, ils ne veulent pas terminer sur deux défaites. d.

Le Lausanne H.-C. souverain

LAUSANNE—BERNE, 8-2 (3-0, 1-0, 4-2). — 4000 spectateurs. Arbitres: MM. Haury (Genève) et Bossard (Zurich). Buts: 2', 46' et 52' Wirz, 15' Geiser, 17' Dubi, 25' Friedrich, 53' Neuhaus, 55' Wyss, 56' R. Bernasconi, 58' P. Schmidt.

Lausanne: Luthi; Pidoux, M. Bernasconi; Neuhaus, Rocatti; Mevillot, Pion; Wirz, R. Berra, Schlaeppli; R. Bernasconi, Dubi, Neuhaus; Geiser, Winiger, Friedrich.

Berne: Streit; Lerch, Ruegg; Bacher, Kaufmann; Wyss, R. Schmidt, P. Schmidt; Zurbruggen, Ochsenbein, Dellsberger; Zahnd, Munz, Iseli.

CYCLISME. — Le Tour de Suisse 1969, qui sera couru du 12 au 20 juin en onze étapes, partira de Zurich et il se terminera également à Zurich. Les premières autres têtes d'étape sont déjà connues. Il s'agit de Davos, qui accueillera le Tour de Suisse pour la neuvième fois, de Wohlen, de Soleure et de Brugg. A Wohlen, l'arrivée aura lieu sur la piste de karting alors qu'à Davos elle est prévue à la station de départ du téléphérique Brämabüll-Jakobshorn.

SKI. — La Suisse sera représentée par les skieuses et skieurs suivants aux épreuves internationales de Berchtesgaden (messieurs, 3 et 4 janvier) et d'Oberstaufen (dames, 3 et 4 janvier): Messieurs: E. Bruggmann, D. Giovanoli, K. Huggler, K. Schneider, P. Frei, J. Tischhauser, H. Zingre, A. Sprecher, M. Bergamin et W. Tresch. — Dames: Catherine Cuhe, Isabelle Girard, Vreni Inaebnüt, Edith Sprecher, Hedi Schilling, Fernande Schmid, Anneroesli Zryd.

On attendait beaucoup de ce match, mais les Bernois furent étouffés par un Lausanne qui joua souverainement. Après avoir pris la température des Bernois, Lausanne se reposa un peu au deuxième tiers et se reprit en fin de match.

Si les Bernois sont agriculteurs en diable, ils ne purent rien contre la maestria des joueurs de Bagnoud et le public put apprécier les très jolies combinaisons des joueurs locaux.

Tous les joueurs lausannois sont à féliciter pour cette rencontre et si les Bernois marquèrent deux buts, un est une reprise sur le renvoi du gardien, alors que le deuxième est une déviation de Pidoux qui prit Luthi à contre-pied. Mais les Bernois n'arrivèrent jamais à construire un jeu normal et leur technique laisse passablement à désirer.

Si les Lausannois continuent dans ce style, ils devront faire bonne figure au tour final.

Grasshoppers battu!

Une surprise a été enregistrée dans le groupe est de ligue B où le dernier du classement, Uzwil, est parvenu à battre l'un des favoris, Grasshoppers, par 3-2. Dans le groupe ouest, Bienne a battu Langenthal par 4-3. Il est vrai que le match se jouait à Langenthal.

● Pour le championnat de première ligue, dans le groupe 5, Yverdon a été tenu en échec à Tramelan (3-3), alors que, dans le groupe 6, Villars-Champéry a écrasé Nendaz par 14-4. Villars et Fleurier sont en tête de leur groupe respectif.



ROSAS

Gustave AIMARD

45

— Et le señor Rivera ne va pas de ce côté?
— Toma! lorsque je veux le faire rager et qu'il regarde sa tête de mort...
— Quoi?
— Oui donc, une vieille tête de mort qu'il a dans sa chambre et devant laquelle il s'assoit à étudier je ne sais quelles choses.
— Ah!
— Ainsi, comme je vous le disais, lorsque je le sais dans sa chambre, savez-vous ce que je fais?
— Voyons un peu.
— J'entrouvre la porte de sa chambre pour qu'il me voie par l'entrebâillement, j'ouvre la commode et je commence à retirer les lettres et à lire la première ligne de chacune:

Ma Mercedes chérie.
Idole de ma vie.
Mon adorée Mercedes.
Mercéditas de toute mon âme.
Incomparable Mercedes.
Ma Mercedes, étoile de ma vie.
Blondinette de mon cœur tout entier.

» Et enfin un million de lettres de l'époque où j'étais jeune fille et que je ne pourrais terminer de vous dire si je commençais.»

— Jusqu'à quelle époque êtes-vous arrivée dans vos mémoires?

— Hier, j'ai commencé à décrire le jour dans lequel j'accouche pour la première fois.

— Chapitre important.

— C'est une des curiosités de mon existence.

— Cependant cela arrive à toutes les señoritas.

— Qu'est-ce que fut une chose étonnante! Imaginez-vous que j'accouchai en faisant des vers et sans me douter du péril dans lequel j'étais.

— Quelle admirable constitution!

— J'eus ainsi mon premier enfant: la moitié est en vers et la moitié en prose.

— Quoi? l'enfant?

— Non; l'œuvre, les mémoires.

— Ah!

— Seul cet imbécile de Rivera ne veut pas leur reconnaître de mérite.

— Ce doit être un homme froid.

— Comme la neige.

— Matériel.

— Comme une pierre.

— Sans esprit.

— Certainement.

— Prosaïque.

— Il ne sait seulement pas lire des vers.

— Un homme sans cœur.

— Dites qu'il est idiot, et vous aurez dit tout.

— Très bien. Alors je dirai, avec tout le respect que je vous dois, que votre mari est un idiot.

— C'est cela, et cependant je l'aime ainsi.

Tous les matins il va lui-même au marché et il

rapporte tout ce qu'il sait que j'aime; il me réveille avec de petites tapes et jette sur mon lit tout ce qu'il a acheté. Après cela, si le pauvre homme se fâche quelquefois, il se repent tout de suite.

— C'est une excellente nature.

— Il n'y a rien autre que ce que je vous dis. Il ne me sert à rien; et moi j'ai besoin d'un homme frénétique, un jeune homme de talent, vigoureux, qui ne me quitte pas un instant.

— Senora, marchons un peu, nous approchons, dit-il en voyant que sa compagne ralentissait de plus en plus le pas.

— Oui, allons, je vais vous lire quelque chose de mes mémoires.

— Pardonnez-moi, senora, mais...

— Il n'y a pas de pardon qui tienne.

— Il est très tard, senora.

— Non, non; Rivera ne doit pas être encore rentré.

— Excusez-moi, Merceditas, cela m'est impossible.

— Si, si, vous entrez.

En ce moment, ils arrivèrent à la porte de la maison.

— Un autre jour.

— Non, tout de suite.

— On m'attend chez moi.

— Est-ce un rendez-vous?

— Non, senora.

— Ce n'est pas une femme?

— Non, senora.

— Jurez-le-moi.

— Je vous en donne ma parole.

— Alors entrez.

— Je ne puis. Je vous répète, senora, que je ne puis.

— Ingrat!

Don Miguel frappa une douzaine de coups furieux avec le marteau afin qu'on arrivât le plus promptement possible le retirer du péril dans lequel il se trouvait.

— Mais, quoi! véritablement vous n'entrez pas? Vous méprisez la lecture de mes mémoires?

— Un autre jour, senora.

— Bien; mais cet autre jour sera demain.

— Je ferai mon possible.

— Voyons: il y a un canard que Rivera a laissé pour souper, entrez, nous le mangerons.

— Senora, je ne soupe jamais.

— Alors, à demain.

— Si c'est possible.

— Bien. Je tiendrai prêts les chapitres les plus intéressants de mes mémoires.

— Bonne nuit, Merceditas!

— A demain! répondit-elle.

Don Miguel se mit à marcher, presque à courir, aussitôt que la porte se fut refermée sur la sœur de Son Excellence le Restaurador des lois, femme encore fraîche, bien faite, d'une blancheur d'albâtre, mais douée du caractère le plus romantique possible, pour nous servir d'une expression alors en usage pour définir tout ce qui sortait de l'ordre naturel des choses.

Pendant que notre héros suit en courant et en riant comme un fou le chemin qui doit le conduire chez lui, nous ferons quelques pas en arrière afin de raconter certains faits nécessaires à l'intelligence de cette histoire.

(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

Le départ de la fabrique BENRUS
La FOMH est indignée

Le jeudi 12 décembre 1968, la direction de la fabrique Benrus a informé la FOMH, section de La Chaux-de-Fonds, de sa décision de transférer son entreprise dans la région lémanique.

Réuni en assemblée extraordinaire, le lundi 16 décembre, le comité du groupe des horlogers a examiné les répercussions, pour le personnel, de cette fâcheuse décision.

Il a été établi et adopté à l'unanimité la résolution suivante:

RÉSOLUTION

Le comité du groupe des horlogers de la FOMH a examiné les conséquences du départ de la fabrique Benrus.

IL S'ÉLÈVE contre les arguments, invoqués par la direction, que La Chaux-de-Fonds ne se prête pas à l'extension d'une entreprise. En effet, des exemples concrets démontrent que cette affirmation est un prétexte qui risque de faire du tort non seulement au renom industriel de la ville, mais également à l'implantation éventuelle de nouvelles industries.

IL PROTESTE contre le fait que le personnel doit choisir, en quelques jours, entre: chercher une autre place à conditions plus ou moins égales, ou continuer une activité à laquelle il a donné le meilleur de lui-même, quitter «sa» ville et rompre avec ses attaches traditionnelles.

IL DEMANDE la collaboration et la compréhension de tous les employeurs, des autorités, des organisations professionnelles, afin que tout soit mis en œuvre pour assurer le réemploi du personnel de la fabrique Benrus sur la place de La Chaux-de-Fonds.

IL S'INQUIÈTE de la pénétration de capitaux étrangers, américains en particulier, dans l'industrie horlogère qui crée un sentiment d'insécurité et d'instabilité de l'emploi.

IL ASSURE les travailleurs touchés de son appui total; la FOMH fera le maximum pour que ce départ n'ait pas de répercussions désagréables pour leur activité future.

IL INVITE tous les travailleurs de l'industrie horlogère à faire preuve de solidarité en rejoignant les rangs de la FOMH, solidarité plus que jamais nécessaire, pour faire face à tous les problèmes de concentration, de reclassement qui risquent de se produire à plus ou moins brève échéance.

POUR LE COMITÉ DES
HORLOGERS DE LA FOMH:

Le secrétaire: A. Neier

FIDÉLITÉ AU TRAVAIL. — Hier, la fabrique de montres Vulcain a fêté deux de ses collaboratrices M^{mes} H. Boenzli et G. Perrenoud, qui totalisent toutes deux 25 ans d'activité au sein de l'entreprise.

Portescap à l'avant-garde du progrès technique

Le département de recherches de Portescap, l'un des plus importants de l'industrie horlogère, continue de se développer. Il compte aujourd'hui plus de 50 personnes (physiciens, électroniciens, micromécaniciens et chimistes). Grâce à l'apport inventif de cette équipe une industrie de notre région est en mesure chaque année de lancer un certain nombre de nouveautés. Nous venons d'apprendre que Portescap a récemment pris une participation dans une entreprise californienne produisant des circuits intégrés, participation qui témoigne de cette vitalité et de cette volonté de progrès.

UNE VOITURE SORT DE LA ROUTE. — Une voiture conduite par M^{me} M.-C. Frésard, des Bois, circulait hier, à 17 h. 45, sur la route de Chemin-Blanc, en direction de La Ciboire. Dans un virage à proximité de Bellevue, elle a perdu le contrôle de son véhicule. Celui-ci, après avoir traversé la chaussée, a effectué plusieurs tonneaux. M^{me} F., blessée à la tête, a été conduite à l'hôpital. La voiture est détruite.

LES POMPIERS ONT LEUR NOUVELLE ECHELLE. — Depuis hier, le bataillon des sapeurs-pompiers est doté d'un engin des plus modernes: une échelle sur camion, d'une longueur de 30 m. On se souvient que l'important crédit pour l'achat de cette dernière avait été voté au printemps dernier par le Conseil général. Cette fois, l'échelle-auto est arrivée.

Les premiers secours ont déjà commencé leur instruction et samedi, ce précieux engin sera officiellement remis au bataillon par les autorités communales.

UN CYCLISTE BLESSÉ. — Hier, vers 8 h. 30, un automobiliste, M. R. M., circulait sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert. Au moment de bifurquer pour s'engager sur l'artère sud, il coupa la route à un cycliste qui roulait normalement en direction est. Dans la collision qui suivit, le cycliste, M. L. D., fut blessé. Souffrant de contusions, il a été transporté à l'hôpital.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «L'Homme de la Sierra».
PLAZA: 20.30, «Commissaire X dans les Grif-fes du Dragon d'Or».
EDEN: 15.00 et 20.30, «Taxi, Roulotte et Cor-rida».
CORSO: 15.00 et 20.30, «L'Appât de l'Or noir».
SCALA: 15.00 et 20.30, «La Cuisine au Beurre».

Divers

PATINOIRE DES MELEZES: 20.30, H.-C. La Chaux-de-Fonds—Sierre.
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE: 10.00 à 12.00, 14.00 à 19.00, 20.00 à 22.00, exposition «Au-tour de la grève générale de 1918».
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.
GALERIE DU MANOIR: dix graveurs.

Pharmacie d'office

Pharmacie Centrale, Dr Nussbaumer avenue Léopold-Robert 57
(Des 22 h., appeler le No 11.)

LE PASTEUR PRIMAULT AURA 80 ANS. — C'est jeudi que le pasteur Paul Primault deviendra officiellement octogénaire. Devançant la fête de sa famille, le Consistoire de l'Eglise réformée, ainsi que le Colloque des pasteurs fêtent aujourd'hui celui qui, à ce jour encore, assume bénévolement des fonctions importantes au secrétariat des paroisses. C'est depuis 1920 que M. Primault est pasteur à La Chaux-de-Fonds. Depuis sa retraite en 1953, il n'a jamais cessé de se dévouer pour son Eglise, en assumant une quantité de charges et de remplacements.

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Sous la présidence de M. D. Landry, le Tribunal a condamné:

M. W., pour vol, tentative de vol, port indu de l'uniforme militaire, à 45 jours d'emprisonnement sans sursis réputés subis par la détention préventive et à 500 fr. de frais et Dame R. M., pour recel, à 8 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 130 fr. de frais

R. G., pour outrage public à la pudeur, à 12 jours d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans et à 40 fr. de frais.

V. B. et F. R., prévenus de vol, à 4 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 35 fr. de frais chacun.

R. S., pour infraction à la loi sur la taxe d'exemption du service militaire, à 1 jour d'arrêt avec sursis pendant un an et à 20 fr. de frais.

A. G. pour infraction à l'OTR, à 70 fr. d'amende et à 25 fr. de frais.

gionale. Elle en est consciente, preuve en est le développement continu de son département de recherches.

L'Incabloc, qui représente une des forces de l'industrie horlogère mondiale, équipe actuellement 73 % des montres ancrées fabriquées en Suisse, sa production a été améliorée et rationalisée. Pour assurer son développement Portescap n'hésite pas à diversifier sa production, à fortifier sa situation extérieure par des accords techniques.

PORTESCAP INFORME
SON PERSONNEL

Mercredi dernier, au Théâtre, Portescap a convié son personnel à une réunion d'information. M. Ph. Braunschweig, directeur général, dit l'importance que la direction accorde à sa volonté de mettre ses collaborateurs au courant de la marche et de la situation de l'entreprise. Cette nouveauté, que nous saluons avec plaisir, ne peut que renforcer l'esprit de collaboration active à tous les degrés de fabrication. Elle fait comprendre aux employés l'extrême importance de la recherche, qui est à la base du développement de l'entreprise.

M. Braunschweig montra ensuite l'utilité de l'enseignement permanent qui permet le recyclage et la promotion du personnel.

Enfin, les retraités de Portescap et les collaborateurs ayant 25 ans d'activité dans l'entreprise furent mis à l'honneur.

E. M.

AVANT LE CONSEIL GÉNÉRAL

Du rapport de la Commission du budget présidée par G. Rochat (soc.) et établi par M. E. Broillet (POP), nous avons tiré les passages et les renseignements suivants:

Les séances de la commission ont donné lieu à de très larges débats, chaque sujet abordé a été longuement discuté, les discussions dépassant même souvent le cadre de la mission très précise qui est assignée à la commission. Ces échanges de vues ont été appréciés du Conseil communal, qui s'est déclaré heureux de pouvoir profiter de l'avis des commissaires.

Concernant le budget ordinaire se soldant par un excédent de dépenses de Fr. 1275 715 fr., les commissaires ont reconnu unanimement qu'il décrivait la situation financière de la commune avec précision, réalisme et concision. Ils ont déclaré leur satisfaction devant le désir de sincérité qui a présidé à son élaboration. C'est, pour eux, la condition indispensable pour une analyse sérieuse des finances communales. Un commissaire a souligné la préoccupation essentielle de chacun: rétablir l'équilibre financier. On a souligné en outre les causes majeures de l'augmentation

Le Locle

Conseil général: le budget est accepté sans modification

Le Conseil général a siégé sous la présidence de M. C.-H. Chabloy. Il a examiné le budget 1969, qui prévoit un boni de 31 200 fr. Nous avons déjà publié les chiffres les plus représentatifs. R. Castella a apporté l'adhésion du groupe socialiste. MM. P. Faessler (PPN) et Blaser (POP), celui de leur parti respectif.

Dans la discussion, le problème de l'éparpillement des locaux scolaires, ceux de l'approvisionnement en eau, de la situation des frontaliers, de la modalité des emprunts, ont particulièrement retenu l'attention des conseillers. Puis le budget a été accepté sans opposition.

- La vente d'un terrain destiné à la construction d'une maison familiale ne rencontre pas d'opposition.
- La participation à la construction d'une usine régionale d'incinération des ordures à La Chaux-de-Fonds, Cridor S.A., est acceptée sans opposition. Une proposition de renvoi à une commission avait au préalable été refusée par 26 voix contre 6.
- Le remplacement de la conduite forcée de Combe-Garot en collaboration avec La Chaux-de-Fonds, n'est pas contesté.
- R. Felber, président du Conseil communal répond à une interpellation de M. A. Matthey (PPN). Celui-ci proteste contre le fait qu'un conseiller communal, M. F. Blaser (POP) ait répondu à une motion dans un journal, ceci avant que le Conseil général ait obtenu une réponse. R. Felber, estime que M. Blaser n'a donné que son opinion personnelle. L'interpellateur se déclare partiellement satisfait de la réponse.
- Deux motions de MM. A. Matthey et L. Donzé, concernent le problème de la suppression des fosses, et du raccordement à la conduite principale. La première est repoussée par 15 voix contre 14, alors que la seconde est acceptée par 23 voix.
- R. Castella (soc.) développe une

motion demandant au Conseil communal d'étudier la création de places et jardins publics aux abords de la cité, et d'en garantir la réservation imprescriptible à des fins communautaires en attendant leur aménagement par étapes. La motion ne rencontre pas d'opposition.

En fin de séance, le président, M. C.-H. Chabloy, a présenté ses vœux de bonnes fêtes aux conseillers.

MEMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Jaloux comme un Tigre».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Mariotti.
(Des 21 h., e No 17 renseigne.)

CHRONIQUE NEUCHATOISE

AUVERNIER: Le référendum aboutit. — Recueillant 242 signatures, le référendum lancé contre la décision de modifier le règlement de police communal a abouti. Les signataires s'opposent, rappelons-le, à l'octroi d'heures de fermeture spéciales aux bars-dancings. Une votation sera prochainement organisée.

Prochaines votations
cantonales

Dans sa séance du 13 décembre 1968, le Conseil d'Etat a fixé aux samedi 1^{er} et dimanche 2 février les prochaines votations cantonales.

Ce scrutin comprendra quatre objets:

1. Revision de l'article 31, alinéa premier de la Constitution cantonale (âge de l'éligibilité au Grand Conseil fixé à 20 ans révolus).
2. Loi portant revision de la loi sur l'assurance maladie.
3. Loi sur l'assurance scolaire contre les accidents.
4. Loi portant modification de la loi sur l'aide complémentaire à la vieillesse, aux survivants et aux invalides.

CHRONIQUE JURASSIENNE

SORVILIER: Piéton tué. — Hier, à 10 h. 45, un automobiliste de Court, M. P. Zingg, 23 ans, étudiant, qui se rendait au Technicum de Bienne, fut surpris au milieu du village de Sorvilier par M. R. Grau, 69 ans, mécanicien, qui traversait la route cantonale. L'automobiliste klaxonna, mais le piéton n'eut aucune réaction. Malgré un coup de frein sur la route enneigée, l'auto accrocha M. Grau qui fut grièvement blessé. Conduit en ambulance à l'Hôpital de Moutier, il fut ensuite transporté à Berne où il devait décéder aux environs de 13 h. (w)

PRÈLES: Un jeune évadé blessé. — S'étant évadé de la maison d'éducation de la Montagne de Diesse, lundi soir, un jeune homme s'est égaré dans la forêt. Il fit une chute dans les rochers surplombant la route Prèles-Douanne et fut retrouvé là, les deux jambes cassées.

Bienne

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

NOMINATION À LA GARE. — Pour remplacer Ch. Jornod qui a démissionné pour occuper le poste de caissier des Services techniques communaux, M. P. Godat a été nommé au poste devenu vacant de chef de bureau d'exploitation avec effet au 1^{er} janvier 1969. Il sera également remplaçant du chef de gare. Cette distinction a été bien accueillie par la population, le nouveau titulaire étant un enfant du bourg.

BIENNE: Explosion. — Rue Centrale, dans une station service, hier, M. R. Perrin, de Neuenneg, revisait une citerne à essence lorsqu'une explosion se produisit dans celle-ci, brûlant l'ouvrier sur tout le corps.

SERVICES INDUSTRIELS

Aux yeux du Conseil communal, les Services industriels remplissent une double fonction: entreprise industrielle et service public.

Les Services industriels contribuent de plusieurs manières à l'alimentation des finances communales: outre la somme versée, ils se chargent de l'éclairage public qui est pris en charge par leur budget. L'entreprise a de lourdes obligations légales à remplir: contrôle des installations en ville. Elle prend en charge l'installation des colonnes montantes à titre d'aide à la construction (environ un million par année). Alors que le coût de la vie ne cesse de croître, et avec lui les prix des fournitures, les charges et les frais d'extension des Services industriels sont en baisse. Les frais d'entretien sont limités. Les Services industriels entendent assurer à leur personnel des conditions sociales favorables.

(A suivre.)

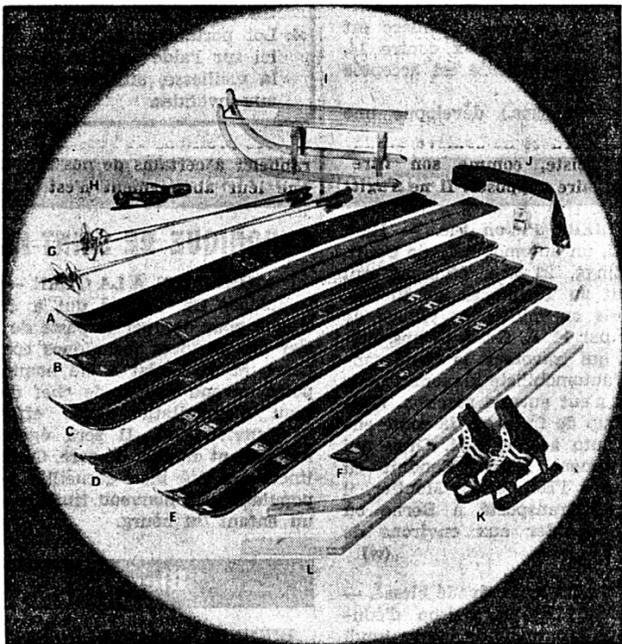
LIQUEURS Morand
MARTIGNY



CHOCOLATS DE FÊTE

avec timbres Coop supplémentaires

Dans tous les magasins
des Coopératives Réunies: La Chaux-de-Fonds
Le Locle
et environs



Skis

FISCHER
vaste choix
prix
populaires

A PERFECT: ski métallique très résistant et facile à manier; permet la godille. Semelle Durandic. 180-215 cm. 390.—

B «ALU-STEEL» COMBI: ski métallique universel pour skieurs exigeants. Semelle P-TEX, 180-215 cm. 450.—

C SILVERGLASS-PIONIER: construction sandwich, revêtement et carres supérieures plastique, carres acier débordantes, semelle P-TEX, 175-215 cm. 168.—

D QUICK: ski contrecollé, trône, arêtes acier à fourches, arêtes supérieures doubles. 175-215 cm. 124.—
150-170 cm. 98.—

E Ski contrecollé frêne, arêtes, 150-170 cm. 54.—

A-D y compris assurance.

F Skis pour enfants dès 21.50

Skis pour enfants avec fixations, bâtons de ski, fart, lunettes, 90-100 cm. 45.—

Bâtons de ski - fixations - luges - patins

NUSSLÉ S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 5-7 Tél. (039) 2 45 31

Fers
Quincaillerie
Outillage
Sports

Autour de la grève générale de novembre 1918

Exposition de documents et de photographies

Bibliothèque de la Ville, Numa-Droz 46, La Chaux-de-Fonds.

Heures d'ouverture:
10 à 12 h., 16 à 19 h.,
20 à 22 h.
Samedi: 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Fermée le dimanche.

Lecteurs, favorisez les annonceurs de notre journal

Une cure EFFICACE!



Circulan
Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires!
Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25 4.95.

ETAT-CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

12 décembre 1968

Naissances

Augsburger Charles-Alain, fils de Charles-Henri, chancelier, et de Liisa née Harnack.
Giuffreda Mauro, fils d'Antonio-Rodolfo, mécanicien, et de Maria-Florentina née Pérez.
Giovannetti Fabia, fille de Romano, mécanicien, et de Gisella née Balzi.
Allenbach David, fils de Frédy-André, horloger, et d'Annemarie née Roller.
13 décembre 1968

Naissances

Perrenoud Stéphane, fils de Michel, constructeur de machines, et de Josiane née

Sandoz.

Opplinger Sophie, fille de Fernand-Gilbert, agriculteur, et de Marcelle-Françoise née Bauer.
Wisard Nadia, fille de Maurice, chef magasinier, et de Jocelyne-Marguerite-Suzanne née Rohr.

Mariages

Fehlmann Alain-Roger-Max, employé de bureau, et Prillard Sylviane-Raymonde-Jacqueline.
Zumbrunnen Michel-André, faiseur d'étampes, et Ballestrin Daniela.
Madaï Leonardo, boulanger, et Robert Josiane-Marguerite.

Pandante Silvano-Pietro, charpentier, et Gressani Maria-Angela.
Gorrite Rafael, coiffeur, et Duran Gloria.
Henry Jean-Jacques, jardinier paysagiste, et Hoffmann Eliano-Michèle.
Pilot Alain-André-Henri, mécanicien, et Voirin Annie-Virginie-Alice.
Chenaux André-Joseph, cartonier, et Steinmann Françoise-Hélène.

Décès

Georges Joseph-Ariste-Charles, né le 8 juin 1898, veuf de Regina née Lossli (F.-Courvoisier 37bis).
Favre née Migliorini Luigla-Maria, employée de commune, née le 22 mars 1909, veuve de Florian-Armand (Bois-Noir 39).

La CCAP
garantit l'avenir de vos enfants
Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

Devenez un lecteur de notre quotidien

Le Peuple La Sentinelle

en vous y abonnant dès maintenant

ABONNEMENT:

1 mois Fr. 4.— 3 mois Fr. 11.—
6 mois Fr. 22.— 12 mois Fr. 44.—

● ATTENTION! A TOUT NOUVEL ABONNÉ, LE JOURNAL SERA ENVOYÉ GRATUITEMENT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1968

La Chaux-de-Fonds, Parc 103 Lausanne, Saint-Pierre 1
Genève, Argand 4

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

**CHAVANNES-LE-VEYRON
SI DIFFÉRENTS QUE CELA ?**
Reprenant un de nos commentaires dans lequel nous disions :

« Tout continue à ne pas aller pour le mieux entre le PAI et le Parti radical. Ce nonobstant, la grosse majorité des agriculteurs restent attachés à ce dernier parti. Est-ce pour prouver le bien-fondé du proverbe: « Cocus, battus et contents ? » notre ami Cincinnatus du « Pays vaudois » nous rétorque :

« Bien que nous puissions avoir un intérêt électoral à le faire, nous ne serons pas aussi sévères que Vèbé pour ceux de nos collègues agriculteurs qui demeurent dans le Parti radical. Il sait comme nous qu'en Suisse, des partis d'une même appellation peuvent différer du tout au tout d'un canton à l'autre, et que le Parti radical vaudois n'a pas grand chose de commun avec le Parti radical zurichois. On ne saurait nier qu'il a compté et qu'il compte encore dans ses rangs des défenseurs convaincus de l'agriculture et du vignoble... »

C'est exact pour certains partis bourgeois, mais le Parti radical vaudois est-il si différent que cela du Parti radical zurichois ou argovien. Plutôt qu'un commentaire, nous engageons Cincinnatus à lire l'écho qui suit.

**LAUSANNE
EN LISANT M. JACCARD**

Parlant de M. Schaffner, M. Jaccard, rédacteur en chef de la « Nouvelle Revue », toujours radicale pour autant qu'on le sache, écrit :

« Dans un pays né sous le signe du compromis, M. Schaffner répugne à la conciliation facile. Il impose. Avec vivacité, avec insistance, avec agressivité parfois, jamais avec humeur. C'est un dur qui ne connaît pas l'entêtement. Et il ne déteste pas qu'on lui résiste. J'ai combattu ses fameuses « mesures conjoncturelles ». Il ne m'a pas voué aux gémonies pour autant. Mon respect et mon admiration pour lui s'en trouvent augmentés. »

« Un fait y ajoute, qui est peu connu. M. Schaffner, qui adore les Vaudois, a fait l'acquisition d'un très joli terrain dans les hauts de la Côte. Il voulait y construire la maison de ses rêves. Le terrain est toujours nu. »

— Mon cher ami, je ne veux pas, même pour ma petite bicoque, me mettre en contradiction avec ma politique de l'emploi.

« Cette anecdote est révélatrice. Sous l'ironie, l'âme, les principes, les résolutions demeurent d'airain. C'est un chef, comme disent les jeunes. »

« Ce pays en a besoin. »

Nous laisserons à Cincinnatus le soin de commenter, mais, en toute sincérité, pense-t-il vraiment que les affirmations de M. Jaccard, que nous avons toujours pris pour un des plus distingués porte-parole du Parti radical vaudois, marquent un grand éloignement pour cet « adorateur des Vaudois » qu'est M. Schaffner, l'illustrissime représentant du radicalisme argovien et zurichois ?

**LA SARRAZ
LE PROBLÈME
LE PLUS ÉPINEUX**

Les autorités communales de La Sarraz ont un problème extrêmement grave à résoudre: la création de W.-C. publics convenables au centre de la ville.

Devant la complexité de la chose, on comprend donc que le législatif ait renvoyé pour étude au municipal la motion qu'un conseiller avait déposé sur cet objet.

Comme nous l'explique le « Journal du District de Cossonay »: « L'endroit à trouver reste le problème épineux pour une telle réalisation. »

Si nous pouvions nous permettre de donner un conseil à la Municipalité, nous lui recommanderions le petit... endroit.

**COSSONAY
LOGIQUE QUAND MÊME !**

Parlant devant les membres de l'Association des paysannes vaudoises à Cossonay, la doctoresse Biauudet, députée, a déclaré :

« J'estime illogique que la femme bénéficie de l'assurance vieillesse plus tôt que l'homme, puisque'elle vit en moyenne plus longtemps. »

Nous partageons entièrement l'avis de M^{me} Biauudet, mais nous sommes persuadé qu'il y avait une logique pour ceux qui ont voulu cette différence: faire perdurer l'inégalité de traitement entre hommes et femmes !

VEBÉ.

Le théâtre à Lausanne DE SHAKESPEARE A PETER SHAFFER

Le groupe expérimental de théâtre de l'Université de Cambridge est venu présenter mardi dernier, au Théâtre municipal, « As you like it », soit « Comme il vous plaira », de Shakespeare. Cette comédie n'est sans doute pas la meilleure du grand William. Les personnages manquent de relief et se meuvent selon une intrigue compliquée et gratuite. Le duc Frédéric a usurpé la couronne de son frère qui a dû fuir et s'est réfugié dans la forêt en laissant à la cour sa fille Rosalinde. Une tendre amitié se noue entre Rosalinde et sa cousine Célia, fille de l'usurpateur. L'amour intervient, évidemment, après l'entrée en jeu de divers personnages et ce sont quatre couples qui rejoignent bientôt le duc exilé sous les bois. Cette forêt est bénéfique puisque Frédéric, l'usurpateur, s'y avançant pour tuer son frère, se ravise, éprouve un sincère remords et rend la couronne à son légitime propriétaire.

La valeur de cette comédie, dans laquelle on pressent certains thèmes de la « Tempête », l'une des œuvres maîtresses de Shakespeare, réside surtout dans l'atmosphère magique et agreste qui l'enveloppe, tous les personnages étant soumis au grand esprit des bois. On y trouve des passages poétiques exquis et d'une réelle fraîcheur. Les étudiants de Cambridge nous en ont fait goûter la saveur. C'est en effet le texte qu'ils s'appliquent à mettre en valeur. Ils y réussissent et la plupart d'entre eux nous font presque oublier qu'ils ne sont que des comédiens amateurs. En revanche, la mise en scène, très statique, ne parvient pas à masquer les côtés fades et languissants de cette histoire. Et l'équipe du Théâtre de Cambridge nous a paru moins brillante que celles que nous avons vues ces dernières années. Salle comble.

Deux jours plus tard, le nom d'un ancien étudiant de Cambridge, Peter Shaffer, se trouvait à l'affiche du Théâtre municipal, avec ceux de ses adaptateurs en français, Barillet et Grédy. La pièce « Black Comedy », amusante et burlesque, est une comédie de boulevard et ne soulève aucun problème raciste, comme son titre pourrait le faire supposer. Il ne s'agit pas de gens à peau noire, mais simplement d'une longue panne d'élec-

tricité au cours de laquelle se déroulent toutes sortes de quiproquos et de scènes cocasses dans une obscurité... supposée, bien entendu. L'Opéra de Pékin nous avait proposé, il y a quelques années, une pantomime basée sur la même situation. On y voyait deux individus, plongés dans des ténèbres imaginaires, se battre à coups de sabre. Le procédé est amusant et pittoresque. Peter Shaffer l'exploite, lui aussi, avec adresse, mais le metteur en scène, Raymond Géro, fait preuve de virtuosité, servi d'ailleurs par des comédiens habiles, rapides, soutenant d'un bout à l'autre un rythme qui demande de leur part une véritable performance.

L'histoire mouvementée, rebondissante, se raconte difficilement. Elle est parfaitement invraisemblable et constitue normalement le support à une cascade de situations dans lesquelles se démentent un jeune « sculpteur » moderne, joué excellemment par Jean-Pierre Cassel, son ami Harold, vendeur d'antiquités précieux et s'abstenant du sexe opposé, composition intelligemment campée par Guy Tréjean, un colonel quasi victorien — Robert Burnier — et deux jolies filles brûlant les planches, Marion Game et Perrette Pradier. On a beaucoup ri.

En lever de rideau et du même auteur, l'« Œil anonyme » est une pochade assez charmante et poussant une pointe du côté de la psychologie féminine. Bonne interprétation de Perrette Pradier, J.-P. Cassel et Guy Tréjean.

Spectacle Karsenty-Herbert.

Géo-H. BLANC.

LAUSANNE: LA SOIRÉE DE LA FOMH

Un spectacle qui à coup sûr se déroule à « guichets fermés », c'est bien celui du festival annuel de la FOMH lausannoise.

Samedi soir, le Théâtre de Beaulieu était quasiment plein et le public prit plaisir au programme de choix présenté.

Avant que commence la partie officielle, le président Georges Barbey, dans son allocution de bienvenue, congratula les quarante-cinq jubilaires dont deux étaient cinquante ans d'appartenance à la FOMH et constata que le mouvement syndical se portait bien malgré certains articles de presse, puisque la section des métallurgistes de Lausanne a, en dix ans, progressé de 1300 membres.

Gotthold Basler, secrétaire central, apporta le salut des autorités fédératives ; il le fit avec beaucoup d'humour, alors même qu'il s'excusait de parler un français fédéral.

Puis Jacques Ferry, un Lausannois de bonne souche, pouvant rivaliser avec beaucoup de commentateurs étrangers, présenta avec brio un programme alléchant: les danseuses acrobatiques Rosanis Sisters, Chuc-Fu, un funambule qui nous laissa pantois, Carmen et Mario, un couple

acrobatique qui allie la grâce et le comique, les quatre Heirolls, patineurs et patineuses sur patins à roulettes, les Castors, des antipodistes sensationnels, Catherine, une jeune chanteuse à la voix agréable et Cocky et le pantin enfermé dans une caisse, qui se révéla être en fin de cet amusant numéro, une ravissante asiatique.

La partie récréative terminée, le bal conduit par l'excellent Gil Sugar fut pour danseurs et danseuses, l'occasion de prolonger agréablement ce festival annuel de la FOMH lausannoise. Une fois de plus, il remporta un grand succès grâce à l'organisation sans défaut de Roger Besuchet, secrétaire dirigeant et ses collaborateurs.

La réception de l'entracte à laquelle participaient des représentants patronaux, ouvriers et des autorités, dont M^{me} Annie Dutoit, présidente du Conseil communal et Robert Deppen, municipal, fut empreinte de cordialité. M. Luc Jotterand, président du Grand Conseil, apporta le salut des autorités vaudoises.

F. Ch.

Mieux vaut un morceau de pain sec avec la paix qu'une maison pleine de viande avec la discorde.

Compléments communaux pour les institutrices lausannoises

Une délégation du Conseil d'Etat a entendu les représentants de la Société pédagogique vaudoise, qui avait demandé une audience pour exposer la gravité de la pénurie du personnel enseignant primaire à Lausanne, due tant à l'absence de candidature qu'à l'ouverture d'un nombre important de nouvelles classes.

Constatant qu'une telle situation ne saurait s'aggraver, le Conseil d'Etat, dans sa séance du 13 décembre 1968, a décidé de proposer au Grand Conseil d'adopter, au cours de sa session du mois de mai 1969, une disposition légale permettant à la commune de Lausanne d'accorder des compléments communaux de traitement aux institutrices, aussi longtemps qu'il y a pénurie aiguë de personnel enseignant primaire à Lausanne.

Ces compléments communaux lausannois de traitement pourraient être fixés à 1500 fr. par an au maximum.

A nos abonnés vaudois

Nous attirons votre attention sur le bulletin de versement encarté dans le présent numéro, et vous prions de bien vouloir l'utiliser pour le paiement de votre abonnement.

D'avance, nous vous en remercions.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler à certains de nos lecteurs que leur abonnement n'est pas à jour.

Numéro du mardi 31 décembre 1968

Traditionnellement, notre journal éditera ses pages spéciales de vœux dans son numéro du mardi 31 décembre 1968.

A l'instar de nos camarades genevois et neuchâtelois, il serait sympathique que, cette année, ces pages de vœux rencontrent un plus grand succès de la part des camarades vaudois et lausannois.

Le Parti socialiste lausannois en particulier se recommande auprès de ses membres pour que nombreux soient ceux qui contribueront ainsi à établir une tradition sympathique.

Prix d'une case: Fr. 10.—.

S'adresser à la rédaction du « Peuple », Saint-Pierre 1, à Lausanne, tél. 22 69 10.

Cinémas lausannois

<p>A. B. C. Tél. 22 88 82-83</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans</p> <p>Grande première suisse</p> <p>Jean-Paul Belmondo se surpasse dans le film de Robert Enrico</p> <p>HO !</p> <p>d'après le roman de José Giovanni, avec Joanna Shimkus</p> <p>Eastmancolor - Faveurs suspendues</p>	<p>Bel-Air Tél. 23 53 12</p> <p>14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 16 ans</p> <p>En couleurs - Parlé français</p> <p>Grand festival James Bond</p> <p>OPÉRATION TONNERRE (4e film)</p> <p>avec Sean Connery, Claudine Augier, A. Celli</p>	<p>Cinéac Tél. 22 74 99</p> <p>14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 7 ans</p> <p>2e semaine</p> <p>Le tout dernier film de Walt Disney</p> <p>LE LIVRE DE LA JUNGLE</p> <p>Inspiré de l'histoire de « Mowgli », de Rudyard Kipling</p> <p>Fav. susp. - Prix des places: 5.- et 3.-</p> <p>Attention au nouvel horaire</p>	<p>Lido Tél. 23 21 44</p> <p>14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.10 16 ans</p> <p>En première</p> <p>Le cinéma NOVO brésilien présente:</p> <p>TERRE EN TRANSE</p> <p>de Glauber Rocha - Prix Luis Bunuel</p> <p>Un chef-d'œuvre primé plusieurs fois</p> <p>Version originale sous-titrée</p>	<p>Rex Tél. 23 45-81</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans</p> <p>AVANT-DERNIER JOUR</p> <p>La vérité sur les maisons de redressement féminines</p> <p>STEPHANIA</p> <p>... Déchaîne toutes les passions</p> <p>Avec Zoe Laskari, Spyros Focas</p> <p>Parlé français</p>
<p>Athènes Tél. 23 24 12</p> <p>14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans</p> <p>En première</p> <p>G Hamilton et Suzanne Pleshette dans</p> <p>LA GUERRE DES CEREAUX (THE POWER)</p> <p>Panavision Technicolor</p> <p>Une guerre subtile qui revêt les formes les plus inattendues</p>	<p>Bourg Tél. 22 86 22</p> <p>14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans</p> <p>Première vision</p> <p>LE BALCON</p> <p>(THE BALCONY - MAISON D'ILLUSIONS)</p> <p>d'après la célèbre pièce de J. Geney</p> <p>Faveurs rigoureusement suspendues</p> <p>Vers. orig. s.-t. franc.-allemand.</p>	<p>Colisée Tél. 32 51 25</p> <p>15.00, 17.00, 20.30 18 ans</p> <p>Quatrième et dernier film de notre hommage à Ingmar Bergman</p> <p>LA SOURCE</p> <p>L'œuvre la plus osée du maître suédois, avec U. Isaksson et B. Valberg</p> <p>Quelques jours exclus. - Parlé franc.</p>	<p>Metropole Tél. 23 42 22</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 7 ans</p> <p>Première mondiale</p> <p>ASTÉRIX ET CLÉOPATRE</p> <p>La plus grande aventure qui ait jamais été dessinée.</p> <p>Un film de René Goscinny et Albert Uderzo</p> <p>En couleurs - Faveurs suspendues</p>	<p>Romandie Tél. 23 47 44</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Un film entièrement tourné à Lausanne d'après le roman « Maigret et l'Espion » de Georges Simenon</p> <p>MAIGRET FAIT MOUCHE</p> <p>avec H. Ruhmann et Françoise Prévost</p> <p>En couleurs</p>
<p>Atlantic T. 22 11 44-48</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans</p> <p>Grande première suisse</p> <p>Jean-Paul Belmondo se surpasse dans le film de Robert Enrico</p> <p>HO !</p> <p>d'après le roman de José Giovanni, avec Joanna Shimkus</p> <p>Eastmancolor - Faveurs suspendues</p>	<p>Capitole Tél. 22 81 22</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 18 ans</p> <p>DERNIER JOUR</p> <p>Une performance de choc pour Frank Sinatra dans</p> <p>LE DÉTECTIVE</p> <p>avec Lee Remick, Jacqueline Bisset, R. Meeker, J. Klugman, T. Musante</p>	<p>Eldorado Tél. 22 16 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 18 ans</p> <p>DERNIER JOUR</p> <p>Couleurs - Parlé français</p> <p>La naissance d'un nouveau suspense:</p> <p>LE CHAT CROQUE LES DIAMANTS</p> <p>Michael Caine, Eric Portman, Giovanna Ralli, Nanette Newman</p>	<p>Moderne Tél. 23 28 77</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 12 ans</p> <p>Venez rire tout votre saoul avec ce film irrésistiblement drôle!</p> <p>LA FOIRE AUX CANCRES</p> <p>Réalisé par L. Daquin, d'après le livre de Jean-Charles</p> <p>Sophie Desmarests - Jean Polret</p>	<p>Corso-Régens Tél. 24 98 85</p> <p>20.30 16 ans</p> <p>Festival des films fantastiques</p> <p>L'EMPREINTE DE FRANKENSTEIN</p>

Prague: Bientôt le nouveau gouvernement

Craintes pour Smrkovski et Dubcek

Le nouveau Gouvernement fédéral tchécoslovaque continuera vraisemblablement d'être présidé par M. Cernik, l'actuel premier ministre.

On déclare en effet mardi à Prague de source informée que M. Cernik figurerait en tête de la liste des ministres qui serait proposée à M. Svoboda, chef de l'Etat, pour leur nomination. M. Svoboda nommera le cabinet à la fin de décembre. De même source, on indique qu'aucun représentant d'un parti non communiste ne serait nommé. Selon cette proposition — qui n'est d'ailleurs pas confirmée officiellement — le poste de ministre des Affaires étrangères serait confié à M. Jan Marko, un Slovaque (nouveau), et le portefeuille de ministre du Commerce extérieur à M. Vladimir Babacek (nouveau également). Le gouvernement serait composé, selon le principe de l'égalité des droits, de Tchèques et de Slovaques.

A propos de la nouvelle Assemblée fédérale, M. Colotka, vice-premier ministre, a déclaré que l'Assemblée nationale actuelle, composée de 300 membres, allait se transformer en une chambre populaire, qui selon la nouvelle Constitution doit se composer de 200 membres. Mais ce n'est là qu'une solution transitoire, puisque cette chambre populaire doit être élue par tous les citoyens. Il a précisé qu'une nouvelle loi électorale était en pré-

paration, mais il n'a pas pu indiquer la date des premières élections selon le principe fédéral.

De sérieuses craintes sont exprimées une fois de plus à Prague quant au sort d'hommes politiques qui jouèrent un rôle de premier plan dans la nouvelle politique tchécoslovaque instaurée en janvier dernier, après l'éviction de M. Novotny de ses fonctions de premier secrétaire du Parti communiste. Plusieurs organisations de travailleurs ont derechef envoyé des lettres au Comité central du parti afin de s'opposer à tout changement de personnes dans les milieux dirigeants. Ces lettres sont publiées par l'organe des syndicats, le « Prace ». Le nom le plus souvent mentionné est celui de M. Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale, qui avait été sévèrement critiqué lors de la réunion du Comité exécutif du Conseil présidentiel et avait été invité même « à donner sa démission pour raisons de santé ». Or M. Smrkovski a déclaré aux journalistes qu'il se trouvait en parfaite condition physique.

Enfin, il est question de créer un nouveau poste, celui de président du Parti communiste. Il serait confié à M. Alexandre Dubcek, actuellement premier secrétaire. Ce dernier serait remplacé par une autre personnalité mais perdrait beaucoup de son influence, le secrétariat étant l'organe directeur du parti.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ
EN FRANCE: LES COMMUNISTES DEVIENNENT RÉVISIONNISTES

Le Parti communiste français a réuni son Comité central à la fin de la semaine dernière. Après avoir entendu un rapport de son secrétaire général, Waldeck Rochet, il a adopté un long manifeste: Pour une démocratie avancée, pour une France socialiste dans lequel il précise sa position à l'égard des problèmes qui préoccupent le mouvement communiste international. C'est sans doute une étude destinée à la grande conférence mondiale qui doit avoir lieu à Moscou en mai 1969.

Ce manifeste abandonne les principes de dictature et d'hégémonie du Parti communiste, voire l'emploi de la violence et de l'insurrection pour réaliser le socialisme en France. Le Parti communiste français fut depuis l'ère stalinienne un des partis les plus soumis aux directives du Parti communiste de l'URSS. Il opéra toutes les contorsions que lui imposait la politique tortueuse de Staline. Il est donc important de souligner le fait que, tout en proclamant ses « liens d'amitié, de solidarité et de coopération dans la lutte contre l'impérialisme » avec le parti de l'URSS, il n'entend pas copier le modèle russe. Waldeck Rochet affirme dans son rapport:

« Méconnaître les particularités nationales, imposer la copie des expériences réalisées dans d'autres pays, c'est gêner l'activité créatrice des masses et affaiblir dangereusement la force d'attraction du socialisme.

« La victoire d'octobre a mis en lumière les principes généraux de la révolution socialiste. Dans le même temps, elle a contribué à transformer le monde, à modifier l'équilibre des forces au point que, grâce à l'abnégation et à l'héroïsme des pionniers du socialisme en Russie, on peut suivre maintenant, pour aller à la société nouvelle, d'autres chemins que ceux d'octobre. »

Cela est sans doute valable pour la France; mais aussi pour la Tchécoslovaquie. L'allusion à la Tchécoslovaquie est plus nette encore dans le respect de la liberté pour chaque pays de décider lui-même et « sans ingérence extérieure des problèmes relatifs à son organisation sociale et politique comme de son orientation économique ».

Le Parti communiste français tire de cette liberté la conclusion qu'il peut envisager d'autres voies pour arriver au socialisme, la voie de la démocratie. C'est là l'affirmation fondamentale de ce manifeste, un tournant important du Parti communiste qui le rapproche de la tactique social-démocrate:

« Tout en se fondant sur les lois de la révolution socialiste ayant une portée universelle, il est possible et né-

cessaire d'envisager de frayer les chemins du socialisme par d'autres moyens que ceux qui durent être employés en Russie et dans d'autres pays.

« ... Les communistes avec Marx et Lénine, ont toujours soutenu que la révolution socialiste ne se confond pas obligatoirement avec la tactique de l'insurrection ou l'usage de la violence. Ils ont toujours affirmé que leur préférence va à son accomplissement par la voie pacifique qui est la moins coûteuse, tant pour la classe ouvrière et le peuple tout entier que pour les forces productives et la nation.

« ... L'emploi de tel ou tel moyen de lutte ne dépend pas des seuls partisans du socialisme. Il découle du degré de résistance des classes exploiteuses à la volonté de la majorité du peuple de voir transformées les structures de la société. C'est pourquoi si les classes exploiteuses en viennent à recourir à la violence contre le peuple, la classe ouvrière sera naturellement amenée à envisager une autre perspective et à assurer le passage au socialisme par des moyens non pacifiques.

« Certes personne ne peut dire à l'heure actuelle si le passage au socialisme en France s'effectuera par telle voie ou telle autre, mais les communistes français orientent résolument toute leur activité pour créer les conditions favorables à un passage pacifique au socialisme et ils travaillent à gagner la majorité du peuple à la lutte pour cette perspective. Ils sont résolus à utiliser toutes les possibilités qui s'offrent de réaliser ainsi le socialisme, en tenant compte à la fois des particularités, des traditions de la France et des enseignements de l'édification du socialisme dans de nombreux pays. »

Le Parti communiste français affirme qu'il n'a nullement l'intention de nationaliser les petites entreprises:

« Contrairement à ce qu'affirme sans scrupules la propagande réactionnaire, il n'est pas question de prendre des mesures d'expropriation ou de nationalisation à l'égard des petits commerçants, des artisans, des professions libérales... »

« Leur contribution au développement de l'économie nationale est indispensable pour une longue période; elle sera donc respectée et encouragée... »

« Enfin, la propriété privée qui est le fruit du travail et de l'épargne sera respectée, ainsi que sa transmission par héritage. »

Le manifeste laisse cependant quelque doute sur le rôle dirigeant du Parti communiste et l'hégémonie qu'il entend jouer.

« Lors du passage au socialisme et pour l'édification de celui-ci, les partis et les formations démocratiques existants qui s'affirmeront pour le socialisme et le respect des lois du nouveau régime social pourront participer pleinement à la vie politique du pays et jouiront de l'ensemble des droits et libertés garantis par la Constitution.

On sait qu'en République démocratique allemande, en Pologne et en Tchécoslovaquie sous le régime de Novotny, des partis démocratiques subsistent et sont « libres » de collaborer à la politique fixée par le seul Parti communiste. Est-ce là la liberté des minorités prévue par le Parti communiste français ?

Le dixième chapitre du manifeste affirme que « les communistes ne prétendent pas au monopole de l'aspiration révolutionnaire » mais que le parti français est « le grand parti révolutionnaire de notre temps ».

Après les événements de mai, il fallait que le Parti communiste se décerne lui-même ce certificat, car son rôle ne fut pas précisément révolutionnaire. Il a pensé plus à établir son hégémonie qu'au rôle révolutionnaire qu'il aurait pu jouer.

Quelle que soit l'équivoque qui demeure sur ce point, il est évident que ce manifeste facilitera le rassemblement des formations de gauche en France.

Waldeck Rochet a cherché à préciser la position de son parti en affirmant:

« On dit aussi parfois que pour les communistes au pouvoir la valeur suprême serait l'Etat, que l'Etat socialiste tel que nous le concevons serait « totalitaire », que pour nous la démocratie ne viendrait qu'ensuite et serait lointaine.

« L'Etat socialiste que nous proposons d'établir n'a rien à voir avec cette description.

« ... L'unité d'action entre nous et nos camarades socialistes ou les autres démocrates ne cessera nullement d'être notre préoccupation quotidienne, notre préoccupation majeure. »

« Acceptons-en l'augure. Mais la pratique constante des partis communistes à l'Est de l'Europe, sous l'influence du Kremlin, invite à la prudence. Le communisme nous a toujours abreuvés de beaux principes. La réalité, nous l'avons vue en Tchécoslovaquie! C'est pourquoi nous attendons de voir les communistes à l'œuvre avant de leur faire confiance. Trop souvent ils ont déchiré les traités qu'ils avaient solennellement signés et agi en contradiction avec les principes qu'ils avaient formulés.

JULES HUMBERT-DROZ.

France: Encore une journée agitée

Seconde journée de contestation mardi à Nanterre où aucun cours n'a eu lieu dans l'après-midi à la Faculté des lettres, l'absentéisme étant important, et un certain nombre de professeurs refusant de « travailler sous la protection de la police ».

Contrairement à la journée de lundi, aucun affrontement n'a eu lieu entre étudiants et policiers.

En fin d'après-midi, quelque trois cents étudiants se sont rendus de la Faculté des lettres à la Faculté de droit, mais devant l'opposition des étudiants juristes, ils ont dû se retirer sans avoir réussi à amener leurs camarades à abandonner un cours.

Un lycée parisien, le Lycée Chaptal, qui a été le théâtre de désordres mardi, sera fermé jusqu'au début du mois de janvier par décision du Ministère de l'Éducation nationale. C'est le premier établissement scolaire universitaire qui fait l'objet d'une telle mesure depuis la rentrée. Le Lycée Chaptal a connu mardi une agitation quasi permanente.

D'autre part, une centaine d'étudiants se sont rassemblés en début de soirée au Quartier latin et ont im-

provisé un bref meeting au cours duquel un orateur a demandé « une grève générale illimitée aux camarades des autres facultés de Paris ». Les étudiants se sont dispersés sans incident.

En province, la police est intervenue mardi soir à la Faculté de droit et des lettres de Toulouse pour empêcher quelque 400 étudiants qui tentaient de forcer les portes du grand amphithéâtre pour y projeter, malgré le refus du doyen, un film sur les événements de mai. Les étudiants ont été refoulés par les gendarmes mobiles qui ont lancé quelques grenades lacrymogènes.

D'autre part, à Lyon, le directeur d'une grande firme de l'industrie chimique qui devait faire partie d'un jury de soutenance de thèse ainsi que le président de ce jury ont été séquestrés par les étudiants de la Faculté des lettres et des sciences humaines puis chassés de l'Université.

Plusieurs autres incidents s'étant produits à la Faculté de médecine de Lyon, le doyen en a décidé hier soir la fermeture.

Portugal: Des socialistes réclament une libéralisation

La suppression au Portugal du monopole du « parti unique », une amnistie politique, la fin des « mesures de sécurité » appliquées aux prétenus « délinquants politiques » et l'établissement d'une loi électorale et d'une loi sur la presse sont les conditions nécessaires au « dialogue politique » préconisé par M. Marcelo Caetano, estime un groupe de personnalités se réclamant d'un courant socialiste non totalitaire dans un mémoire adressé mardi au président du Conseil portugais.

Ces mesures sont urgentes pour « un dégel du climat national par trop chargé d'éléments de tension et de

conflits », ajoute le mémoire qui lance un pressant appel à la « décisive libéralisation » du pays que le gouvernement Caetano devra promouvoir s'il veut obtenir le crédit qu'il demande. Le document souligne à ce propos l'isolement international du Portugal la stagnation économique du pays, le niveau alarmant de l'émigration et la corruption de la machine « étatique et corporative ».

Dans une lettre accompagnant ce document revêtu de 238 signatures, les promoteurs de ce courant — un journaliste et quatre avocats, dont M^r Mario Soares, revenu de l'île de Sao Thome où il était en exil — demandent « que la censure n'empêche pas la diffusion publique » du mémoire.

URSS: Nouveau procès d'intellectuels

Le procès de trois citoyens soviétiques accusés de « s'être livrés à de la propagande antisoviétique » s'est ouvert hier matin à Leningrad, apprend-on de source bien informée.

L'avocat Youri Jengler, les ingénieurs Lev Klassevsky et Anatoli Stoudentkov avaient été arrêtés à Leningrad le 1^{er} août, en raison de leur opposition à la politique suivie par leur pays à l'égard de la Tchécoslovaquie, précise-t-on.

On ajoute que, comme ce fut le cas lors des précédents procès politiques et politico-littéraires de Moscou, les trois accusés seront jugés aux termes

de l'article 70 du Code pénal de la RSFSR qui réprime « l'agitation et la propagande menée dans le but de miner ou d'affaiblir le pouvoir soviétique, ou d'accomplir des crimes isolés contre l'Etat particulièrement dangereux, la diffusion, dans ces buts, d'inventions calomnieuses noircissant l'Etat et la société, la confection ou le recel, dans ces buts, de littérature de même nature ».

L'article prévoit « la privation de liberté de six mois à sept ans avec exil de deux à cinq ans, ou sans exil, ou simplement l'exil de deux à cinq ans ».

● VARSOVIE. — Un Polonais de 35 ans, électricien de son métier, reconnu coupable d'avoir violé puis tué quatre femmes dont les cadavres ont été découverts dans son appartement à Katowice, en Haute-Silésie, a été exécuté.

● SAO-PAULO. — Des éléments de l'armée ont envahi dans la nuit de lundi à mardi la cité universitaire de Sao-Paulo. Ils ont arrêté plus de trois cents étudiants et ont occupé les locaux.

● MONTEVIDEO. — M. Carlos Lacorda, ancien gouverneur de l'Etat où se trouve Rio de Janeiro, a commencé une grève de la faim à la prison où il a été incarcéré par les militaires depuis samedi, apprend-on de source sûre.

● BRUXELLES. — Pour s'opposer aux réductions de personnel de l'Euratom envisagées par le Conseil des ministres des Six, 2000 fonctionnaires européens ont tenu hier après midi la première assemblée générale extraordinaire de personnel des Communautés européennes.

● PARIS. — Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées par deux gangsters qui ont fait irruption mardi soir dans un café d'Aubervilliers (banlieue nord de Paris) pour dévaliser le tiroir caisse. Les deux bandits se sont enfuis avec les 40 fr. qu'il contenait...

● PALERME. — Le gouvernement régional sicilien a démissionné, après le rejet par le parlement régional d'un projet de loi sur la réforme industrielle. Les députés de gauche avaient demandé un vote. Ils estiment que les réformes prévues ne suffiront pas à régler les problèmes économiques ni à combattre efficacement le chômage régnant sur l'île. Plusieurs démocrates-chrétiens ont également voté contre le projet.

● WASHINGTON. — Le Conseil de la réserve fédérale des Etats-Unis a décidé mardi de porter le taux d'escompte de 5,25 à 5,50 % afin, déclare-t-il, de combattre « une renaissance des pressions inflationnistes qui empêche la restauration de la stabilité économique ».

● NEW YORK. — La commission des dix-huit pays pour le désarmement va reprendre ses travaux à Genève le 6 mars prochain, annonce-t-on mardi aux Nations-Unies, à New York.

● TURIN. — Pour la seconde fois en un an, une Italienne de 28 ans, M^m Maria-Rita Columbu-Gariano, femme d'un brigadier des carabinieri, a donné le jour mardi à des quadruplés. La première fois, ils étaient tous morts. Cette fois, trois survivent.

● ROME. — Les bourses italiennes, fermées hier à la suite de la grève décidée par les agents de change, le seront également aujourd'hui, l'ordre de grève ayant été prolongé de 24 h.

● LA HAYE. — Quelque 70 prêtres appartenant aux évêchés de Rotterdam et de Harlem, dans une lettre à leurs évêques, demandent que dans quelques paroisses catholiques des Pays-Bas, des prêtres mariés soient autorisés, à l'essai, et après approbation des fidèles, à exercer entièrement leurs fonctions ecclésiastiques.

● PARIS. — Quatre bandits armés ont attaqué hier matin un porteur de fonds de la Société générale. Ils sont parvenus à lui soustraire sa sacoche contenant 140 000 fr. Les malfaiteurs ayant fait usage de leurs armes, l'employé a été blessé au ventre et dut être hospitalisé.

● LIVERPOOL. — Trois enfants âgés respectivement de trois, cinq et sept ans ont été brûlés vifs, mardi, à Liverpool, dans l'incendie de leur maison.

● BRATISLAVA. — « On peut s'attendre qu'une nouvelle rencontre au sommet soviéto-tchécoslovaque aura bientôt lieu », écrit le journal de Bratislava, « Rolnický Noviny », cité par l'agence « Ceteka ». « Si la station de radio « Vlatava », continue ses émissions illégales, probablement depuis Dresde, répandant de fausses informations sur la situation en Tchécoslovaquie, cela ne servira pas la normalisation des relations entre la Tchécoslovaquie et les pays du Traité de Varsovie », déclare ce même journal.

● LONDRES. — La Chambre des communes a approuvé hier par 183 voix contre 106, en seconde lecture un projet de loi réformant les modalités du divorce en Grande-Bretagne. Aux termes de ce projet, les époux britanniques pourront notamment divorcer par consentement mutuel après une séparation de deux ans, ou sur la demande de l'un des conjoints, après une séparation de cinq ans. La conception la plus significative introduite dans ce projet de loi est qu'il n'est pas nécessaire que l'un des conjoints soit coupable » pour que le divorce soit prononcé.

● BRUXELLES. — D'ici Pâques, les Six pourraient aboutir à un « règlement provisoire » de l'élargissement de la Communauté européenne en admettant que les arrangements commerciaux sont « une première étape sur la voie d'une adhésion ultérieure » des candidats, sans engagement concernant le passage de la première à la seconde étape, et en étendant si c'est nécessaire, cette formule aux autres pays européens qui veulent seulement s'associer au Marché commun: c'est ce qu'a notamment déclaré hier matin, M. Jean Rey, président de la Commission des communautés européennes au cours d'une conférence devant la presse européenne.